DOCUMENT À LIRE AVANT TOUTE INSCRIPTION À LA TRAVERSÉE DE LYON 2027

1. L'univers de la randonnée loisir évolue

Créé en 2008, la Traversée de Lyon à l'aviron est aujourd'hui la première randonnée de province par le nombre de participants : autour de 400 inscrits en moyenne sur les 10 dernières éditions, soient 80 bateaux sur un parcours classique de 28km. Nous sommes ravis de cet engouement qui vous fait venir vers nous toujours plus nombreux, et aussi plus vite au fil des saisons.

Il y a quelques années nous ne refusions en effet que quelques rameurs par manque de place ou inscription de dernière minute. Aujourd'hui le nombre de rameurs refusé EST PLUS IMPORTANT que celui des coulisses louées et si rapidement que des clubs non habitués se font prendre systématiquement de vitesse (4 jours en 2026).

Notre projet reste d'accueillir chaque demande, sans cumuler de liste d'attente sur plusieurs années et en prenant en compte les premiers arrivés dans le timing présenté au §5. La Traversée de Lyon doit pouvoir rester accessible dans un espace de temps raisonnable et chaque renouvellement de saison et d'organisation a le droit de voir son regain d'énergie récompensé.

Le nombre de participant est fonction de la capacité de nos installations, et, face à la demande actuelle, nous savons que le renouvellement ne se fera pas pour tous d'une année sur l'autre. Les déceptions de nos habitués seront légitimes et nous serons heureux de les voir revenir vers nous avec encore plus d'envie quelques éditions plus tard.

2. Contexte sécurité et endurance

Les éclusiers autour du bief de Lyon chôment trois jours par an : le 1er mai, le 11 novembre et le 25 décembre. Aucun transport maritime ou touristique grande capacité ne navigue alors en ville. C'est la première contrainte pour la validation d'un dossier de randonnée aviron au centre-ville de Lyon, auquel les rameurs de Caluire n'ont d'ailleurs pas accès le reste de la saison.

Le parcours en ville est constitué de berges maçonnées sans halte possible, les piles de ponts sont fréquentes, et nous croisons aussi quelques bateaux-mouches qui ne dépendent pas des écluses. Nous maintenons le contact avec eux pour fluidifier les échanges.

Si le 1er mai est donc chaque année le jour prévu comme le plus agréable pour proposer notre randonnée, la fin avril est parfois pluvieuse sur notre région hydrologique (Jura et Bourgogne) et a déjà mené à 2 annulations en 20 ans en raison d'un trop fort courant de la Saône. 75% des éditions se déroulent heureusement sur un plan d'eau quasi étale, mais un courant intermédiaire peut être présent, les rameurs de Caluire y sont régulièrement confrontés et habitués au cours de l'hiver.

Pour veiller sur vous, notre dispositif de sécurité est classiquement constitué de 9 canots de sécurité avec pilote et passager pour aider avec les manœuvres, dont 3 zodiacs rapides de la SNSM avec équipages de secouristes.

Afin de les solliciter seulement en cas d'urgence et non pour pallier aux défaillances de rameurs trop confiants, le parcours est donc réservé à **DES RANDONNEURS CONFIRMÉS, ENTRAÎNÉS ET SACHANT BARRER** et pouvant finir la sortie de 28km par 10km à contre-courant. A cet effet nous maintenons le niveau d'exigence de la manifestation à 2 sur 3.

Devant les difficultés physiques rencontrées par certains équipages de façon évidente, même lors d'années aux conditions clémentes, nous étudions la possibilité de conditionner à l'avenir l'inscription à la détention légitime d'un brevet d'endurance de 21 km. Nous considérons évidemment que chacun doit prendre son tour de barre durant la sortie.

Il est ainsi de la responsabilité des clubs se déplaçant de veiller à ce que **TOUS leurs rameurs** aient l'endurance suffisante pour une telle situation, même hypothétique, et sachent barrer. Une à plusieurs expériences préalables en randonnée sont plus que bienvenue. En dernier recours nous nous réserverons le droit de faire faire demi-tour aux équipages visiblement inadaptés à l'épreuve.

3. Capacité d'accueil

Au lancement classique des pré-inscriptions début novembre, nous préréservons toutes les locations de coulisses dont nous disposons : pack Véga étendu et parc bateau des clubs de Caluire : Aviron Union Nautique de Lyon, Aviron Club de Lyon-Caluire, Cercle de l'Aviron de Lyon.

Ensuite nous dépendons des clubs qui pourront se déplacer avec leur remorque et nous apporter des bateaux supplémentaires. Quelques dizaines de coulisses sont ainsi récupérées pour le plus grand plaisir des premiers en liste d'attente.

Enfin c'est la capacité commune des trois clubs voisins à restaurer tous les rameurs et bénévoles, et aussi de stocker l'ensemble des remorques qui nous fait décliner, toujours avec regret, la venue des derniers demandeurs.

4. Inscriptions en direct pour 2027

Les besoins de matériel et de sécurité mentionnés précédemment nous font faire le choix d'une communication individuelle et d'une **VALIDATION AU CAS PAR CAS** de votre venue **EN AMONT DES INSCRIPTIONS DÉFINITIVES**.

Chaque demande initiale devra faire l'objet d'un mail à l'adresse contact@aunlyon.com pour être prise en compte, puis l'inscription géré en direct avec l'AUN Lyon par notre fonctionnement classique (mail, fiche d'inscription, règlement en direct).

La nouvelle procédure informatique proposée par l'intranet FFA mérite encore d'être éprouvée et ne nous a pas été imposée pour cette édition 2027.

Nous mettrons également en place les points suivants :

- Les pré-inscriptions commencent début novembre sans liste d'attente entre éditions
- Un club accueilli en location une année N ne sera pas accepté en location l'année N+1
- Un club régional (environ 2h de route) sera accepté seulement avec sa remorque et ses bateaux
- Un éventuel rappel de pré-inscription sera envoyé aux seuls clubs refusés l'année précédente

DOCUMENT À LIRE AVANT TOUTE INSCRIPTION À LA TRAVERSÉE DE LYON 2027

1. Planning prévisionnel

Courant juillet :

- AUN Lyon : Création de la manifestation sur l'intranet fédéral pour validation par la FFA

Début novembre :

- FFA : Mise à jour de la liste des randonnées Randon'Aviron avec leurs dates (à confirmer)
- AUN Lyon : Lancement des pré-inscriptions pour location de coulisse

Début janvier :

- AUN Lyon : Lancement des inscriptions fermes

Entre février et mars :

- Les clubs se déplaçant avec leur remorque valident l'apport de bateaux supplémentaire
- AUN Lyon : Visibilité pour débloquer quelques dizaines de rameurs en liste d'attente

Début avril :

- AUN Lyon : Les effectifs de remorques et de repas conditionnent la fermeture des inscriptions.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de la lecture, ainsi que de votre compréhension et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Espérant vous croiser prochainement en randonnée,

« Lu et approuvé »

Pour le club _____

Référent _____

Signature

Jehan-Nicolas Pacquot
Aviron Union Nautique de Lyon

Référent pour la Traversée de Lyon 2027
contact@aunlyon.com
06 71 14 99 00